

« Il faut un travail de réflexion approfondie... » A. M. Khatab

Ancien cadre de la rébellion, Abdelmanane Khatab donne son opinion sur les différents aspects de la vie politique et sociale tchadienne. Interview exclusive.

Le Temps : Vous êtes un ancien cadre de la rébellion tchadienne, vous avez apparemment raccroché. Quelle est la raison ?

Abdelmanane Khatab : Merci de nous avoir accordé cette interview pour lever l'équivoque sur un certain nombre de questions qui préoccupent le Tchad.

En effet, j'étais un membre de l'aile politique des groupes d'opposition armée de l'est du Tchad qui ont tenté de renverser le régime de N'Djamena de 2006 à 2008.

Il est vrai qu'en tant que homme politique en exil, il m'arrive de m'accrocher à toute parole rassurante, à tout signe d'espoir d'un changement de la situation politique dans mon pays. Mais aussi d'être découragé, triste et lassé où j'ai envie de laisser tomber, d'abandonner la lutte. Pourtant, cela ne veut pas dire que l'espoir a laissé place à l'échec. Bien au contraire !

Mais avec le recul, et quand je regarde les désordres créés et généralisés dans les pays limitrophes du Tchad notamment la Libye et la Centrafrique. Je pense qu'il faut faire un travail de réflexion approfondie pour un changement structurel plus efficace pour désintégrer l'autoritarisme et l'injustice au moindre coût en termes de souffrances et de vies humaines du peuple tchadien pris en otage par un système politique à bout de souffle.

Le Temps : Aujourd'hui avec le recul, quel a été votre rôle dans la rébellion centrafricaine, ce qui vous a valu des ennuis avec les autorités françaises ?

Abdelmanane Khatab : Enfin ! Vous me donnez l'opportunité d'une prise de parole libre pour éclairer l'opinion publique nationale, sous régionale et internationale sur cette affaire extraordinaire et totalement rocambolesque, montée de toutes

pièces pour ternir ma réputation et faire de moi le bouc-émissaire d'un complot auquel je ne peux être associé ni de près ni de loin. Car, mon combat est contre l'arbitraire et le totalitarisme au Tchad, mon pays d'origine même si je reste attentif à la situation dramatique que traverse d'autres peuples opprimés et réprimés par les mêmes pratiques des régimes dictatoriaux.

Tout d'abord, je ne suis ni de près ni de loin impliqué dans la rébellion centrafricaine. Toutefois, depuis la chute du régime Bozizé, en 2013, il m'était arrivé de rencontrer de manière fortuite à Paris ou lors de mes déplacements en Afrique certains acteurs de la crise centrafricaine notamment des personnes du clan Bozizé ou bien l'ex-président lui-même. Loin de moi d'imaginer de concert avec ces gens de mener des actions communes ou des actes pour fin de déstabilisation d'un régime quelconque fût-il celui du Tchad au regard du passif de ces gens à l'encontre de l'opposition tchadienne.

Qui plus est, le clan Bozizé a appelé aux meurtres des Tchadiens vivant en RCA; massacre perpétré par les affreux Anti-balaka et consorts comme l'a révélé le dernier rapport publié par l'ONU sur le drame centrafricain de ces 15 dernières années. Je mets au défi quiconque de trouver ne serait-ce qu'une ligne dans ce rapport qui m'associe ainsi que le mouvement dont je suis membre au drame de ce pays.

Alors, comment se fait-il que moi qui suis Tchadien, particulièrement actif dans la défense des droits de mes compatriotes, puis-je avoir des liens de causalité avec des criminels qui ont endeuillé des familles tchadiennes ? Je continue de me poser cette question.

Dans cette affaire, les autorités françaises me reprochent que je



Photo DR

projetais un coup d'Etat dans l'objectif de faire tomber l'ancienne présidente de transition Mme PANZA-SAMBA Catherine. Ces accusations ne reposent sur aucune preuve ni argumentaire juridique. Grâce à mon avocat qui a eu accès au dossier, il semble que je suis devenu un bouc émissaire d'un complot grossier sans tête ni queue dont les raisons sont ailleurs. J'ai la forte conviction qu'il s'agit bel et bien d'une machination. Les plus hautes instances judiciaires françaises sont saisies pour laver l'affront et situer les responsabilités.

Dans cette affaire, le service français a véritablement passé à côté de la réalité. La note blanche, une sorte de note d'information à l'adresse des autorités françaises, rédigée par ce service, actuellement en possession de mon avocat dit à peu près ceci : « que les comploteurs auraient d'ores et déjà prévu d'enlever l'ancien présidente de transition madame Catherine Panza-Samba, de la séquestrer, de la contraindre à lire un communi-

qué pré-rédigé par Abdelmanane Khatab c'est-à-dire moi, qui serais à l'origine de la rédaction de ce document et que j'aurai transmis, le 13 septembre 2014, à l'un des autres conjurés sur la liste pour la relecture et approbation », voilà, ce qui m'avait été reproché avec les conséquences que vous connaissez. A cet effet, je tiens à informer l'opinion publique en général que des manquements et irrégularités tant sur la forme et sur le fond ont été relevés dans cette affaire par les juridictions administratives françaises. Mais comme c'était une affaire à connotation politique, les juges administratifs se sont déclarés incompétents. Néanmoins, la mesure qui était prise initialement pour une période de 6 mois renouvelable, le Ministre à l'origine de l'arrêt décidé le gel de mes avoirs n'avait pas jugé bon de le renouveler au regard du caractère abject de cette affaire.

Par ailleurs, bien que les juges français se soient déclarés incompétents, mes avocats ont saisi les hautes instances judiciaires européennes notamment la Cour européenne des droits de l'homme et le comité de droit de l'homme des Nations Unies pour faire la lumière et dire le droit.

Un exemple édifiant, l'intervention militaire de la France décidée sous mandat de l'Onu ayant renversé le régime du feu Mouammar Kadhafi, a divisé le pays et a laissé la place au désordre et au chaos, propice à l'implantation des djihadistes de l'Etat islamique.

organisations terroristes établies par l'Union européenne ou le Conseil de sécurité des Nations unies. Ils sont en revanche des opposants comme moi voilà la réalité de cette histoire.

Le Temps : Comment envisagez-vous l'avenir du Tchad après toutes ces expériences ?

Abdelmanane Khatab : L'horizon est sombre ! Le pays est rongé de l'intérieur et que personne ne prend vraiment la gravité de la détérioration de la situation politique, sociale et économique de ce

pays sur les rails et permettre au Tchad de rattraper son retard.

Malheureusement, toutes ces ressources financières, générées par l'exploitation du pétrole n'ont servi qu'à creuser l'inégalité sociale et précariser nos compatriotes au profit du clan du président et ceux qui gravitent autour de lui.

Aujourd'hui, le pays se trouve dans une impasse totale irrémédiable et sans issue possible et toujours sans aucun espoir de sortie du fait de la volonté de ces caciques. Nul ne sait où va le Tchad.

A l'opposition politico-militaire règne une confusion généralisée, dominée par le communautarisme, devenu incontournable, ce qui laisse présager un éventuel échec des groupes armés se trouvant en Libye.

Par ailleurs, je fais le même constat pour l'opposition dite démocratique. Jamais celle-ci n'a été aussi piètre vu l'attitude de certains leaders qui suivent la direction du vent et leurs propres intérêts. Je ne suis pas sûr que nos concitoyens apprécient l'attitude de l'opposition qui semble inerte face aux défis et aux problèmes de notre pays.

Aujourd'hui, nous sommes unanimes que le changement s'impose en urgence pour mettre un terme à la misère, à la désolation, au deuil et aux pleurs dans chaque foyer de familles tchadiennes. Car ce sont les mêmes qui se relaient au pouvoir et empêchent l'ouverture du champ politique à de nouvelles idées, à de nouvelles propositions, à une nouvelle dynamique. Tout est fait pour obstruer la sphère politique et empêcher l'éclosion d'une nouvelle élite capable de répondre aux aspirations du peuple.

Toutefois, œuvrons en faveur de l'unité pour un changement politique apaisé qui ne mette pas le pays à feu et à sang avec des multiples conséquences.

Le Temps : Monsieur Abdelmanane Khatab merci.

Abdelmanane Khatab : Je vous remercie, et je remercie votre journal Le Temps qui abat un formidable travail pour informer nos compatriotes malgré les pratiques d'intimidation et la pression sociale à laquelle vous faites face au Tchad. Avec mes encouragements à toute l'équipe rédactionnelle.

Propos recueillis à Paris par Michaël N. Didama



Photo DR

Dans ce contexte libyen, où Paris a besoin du Président Idriss Deby pour faire la guerre, elle cherche à tout prix des boucs émissaires pour justifier son intervention.

C'est ainsi que vous êtes sans ignorer que M. Mahamat Nouri et M. Mahamat Mahadi, mêlés à la lutte armée avec une base arrière en Libye contre le régime d'Idriss Deby, sont également visés par une mesure d'immobilisation financière des autorités françaises qui les reprochent des activités «terroristes». Et, pourtant, aucun d'entre eux, n'est membre d'un groupe terroriste et ne figure sur les listes des

qui est en train de se passer. Les raisons sont multiples et profondes, elles ne sont pas toutes liées au pouvoir comme on l'entend souvent. Il y a des lacunes, mais aussi des réalisations. La responsabilité individuelle de chacun de nous est engagée. Plusieurs éléments indiquent que le régime est en train de se crispier et il est loin d'évoluer vers un état de droit plus effectif. Il faut donc se poser des questions sur l'avenir du Tchad.

D'ailleurs durant cette période charnière, des opportunités ont été offertes au président Idriss Deby Itno à travers la manne pétrolière, il aurait pu se servir à remettre le

FM Mandela une première radio communale

La commune du 1er arrondissement de Farcha vient d'inaugurer sa radio dénommée FM Mandela, la voix de Farcha. Cette radio est logée au sein même de la dite commune. Elle émet sur la fréquence de 101.5 MHz et couvre un rayon de 80 km.

La radio Mandela se veut un cadre de brassage et de cohésion sociale. « La radio particulièrement est un outil irremplaçable qui permet d'entrer en contact direct avec les populations dans leur langue pour les sensibiliser, informer, mieux communiquer, accompagner, divertir et éduquer. Car elle fera prendre conscience des tars socioculturelles qui sont obstacles à la renaissance de notre pays», estime le maire de la commune du 1er arrondissement Mahmat Ibrahim Siam. Au delà de cet aspect qui est de créer un lien de familiarité avec la population, la radio Mandela renforcerait le sentiment d'appartenance à une même communauté culturelle. C'est un outil extraordinaire d'information, de sensibilisation et formation à travers des programmes et émissions qu'elle diffusera.

Le nom Mandela que porte la radio

est évocateur. D'après le maire, « la radio porte le nom d'une grande personnalité, une icône de la liberté et ce choix n'est pas un fait du hasard car déjà, notre boulevard, le grand rond point de Farcha a été baptisé au nom de Nelson Mandela et suivant cette logique, nous avons baptisé notre radio Mandela FM. Car cette radio serait celle de toute la population sans distinction de race ni d'ethnie ni de religion. La liberté d'expression serait la valeur de cette radio.

Le représentant du président Haut Conseil de la Communication (HCC), Allazam Alhadji Issaka se réjouit de cette initiative. Mais rappelle que cette radio qui est communautaire n'est pas la propriété d'une personne ni d'un groupe d'individus, elle est communautaire. Le caractère communautaire doit transparaître dans les programmes et les émissions. Les journalistes doivent se remettre aux règles de l'éthique et de la déontologie de la profession. Le HCC n'hésitera pas à mettre en demeure ou à suspendre la radio, si l'on constate des manquements d'éthiques et de déontologies.

Dieudonné Pechene